

L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE INC.



Comment l'anguille d'Amérique
va contribuer à la réduction
des algues bleu-vert

Voici l'avis de monsieur Guy Verreault, biologiste et spécialiste de l'anguille au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) :

« La réintroduction de l'anguille d'Amérique va contribuer d'une façon non négligeable à réduire les algues bleu-vert dans le lac à l'Anguille. Réintroduire cette espèce, absente depuis plus de 50 ans, va rétablir l'équilibre au niveau de la chaîne alimentaire (en réduisant le volume de la biomasse des espèces autres que la truite mouchetée..) et en conséquence réduire le volume de phosphore..... »

Selon monsieur Verreault, des études en Allemagne confirme ces affirmations.

Comment ? : Les anguilles vont de nouveau réduire et équilibrer la biomasse piscicole comprenant l'éperlan arc-en-ciel, l'épinoche à trois épines, le mulot à cornes, le choquemort et le ventre-rouge-du-nord, des espèces qui se nourrissent de plancton (1) dont le zooplancton (2) et le phytoplancton (3).

L'augmentation du phytoplancton, des organismes consommateurs de phosphore, va contribuer à réduire les algues bleu-vert. Le seul moyen de contrôler les algues bleu-vert : les mettre au régime, réduire le phosphore.

Aussi selon monsieur Alexandre Roy, biologiste du Groupe Aim inc : «L'anguille a déjà été présente pendant des siècles et ce jusqu'en 1950 environ dans le lac à l'Anguille. La réintroduction de ce prédateur va rééquilibrer la chaîne alimentaire aquatique et ne peut être que bénéfique, y compris pour contrer les algues bleu-vert »

Évidemment que c'est un peu compliqué, mais cela justifie encore plus les mesures prises à l'égard de l'anguille du lac à l'Anguille.

Donc, à l'avenir lorsque nous aurons des questions à savoir si l'anguille mange des algues bleu-vert, nous pourrions affirmer que oui... indirectement, avec quelques explications un peu pointues, évidemment.

(1) Plancton : L'ensemble des organismes de très petites tailles qui vivent en suspension dans l'eau.

(2) Zooplancton : Le plancton animal

(3) Phytoplancton : Le plancton végétal

André Lévesque, président **Boîte vocale : 418-722-9637**